Rapport d'activité 2022

La composition du SICOTRAL et son administration

Le SICOTRAL est un syndicat de collecte des déchets situé en milieu rural. Il compte 23 394 habitants (population municipale sans double compte) et 102 communes réparties en 3 adhérents :

- La communauté de communes les Vosges Côté Sud-Ouest (adhérente pour l'ensemble de ses 60 communes)
- La communauté de communes Mirecourt Dompaire (32 communes adhérentes au SICOTRAL)
- La communauté d'agglomération d'Epinal (10 communes adhérentes au SICOTRAL).

Le SICOTRAL est administré par un comité syndical composé de 28 délégués titulaires et de 14 suppléants élus au sein des communautés adhérentes. Le bureau est composé de 10 délégués.
Les réunions du comité syndical se sont déroulées les 17 mars et 13 octobre 2022.

Les compétences du SICOTRAL

Le SICOTRAL assure en régie :

- La collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en porte à porte ;
- La collecte des conteneurs d'apports volontaires des déchets recyclables en deux flux : verre et multi-matériaux ;
- Une collecte de papier auprès des écoles ;
- La gestion de cinq déchèteries situées à Dompaire, Darney, Bains-les-Bains, Monthureux sur Saône et Lamarche ;
- Le transport des déchets de déchèteries.

Les compétences transférées au syndicat de traitement Evodia

Le SICOTRAL confie à Evodia les missions suivantes :

- Le transit, le transport et le traitement des OMr et des déchets encombrants issus des déchèteries ;
- Le tri des déchets recyclables ;
- La collecte et le traitement des déchets dangereux, des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et des meubles;

Pour chaque type de déchets pris en charge par Evodia, ce dernier reverse au SICOTRAL le produit de la revente des matériaux, les soutiens des éco-organismes et facture les coûts de traitement de ces déchets.

Evodia réalise une partie de la communication sur le tri dans le département des Vosges. Pour financer ces actions et les frais de structure d'Evodia, le SICOTRAL lui verse 3,69 € par habitant.

Les faits marquants de l'année 2022

- Réception d'un camion équipé d'un bras pour les bennes de déchèterie

Le 28 avril 2022, le SICOTRAL réceptionnait un nouveau camion équipé d'un bras pour le transport des bennes de déchèteries. Cet investissement de 170 000€ TTC remplace un camion loué à l'entreprise Fraikin dont le contrat arrivait à échéance.

- Le PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

Cette année fut aussi marquée par l'arrêt du portage départemental du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) par Evodia le 7 juillet 2022. Le PLPDMA étant obligatoire depuis 2012 pour toutes les collectivités à compétence collecte des déchets ménagers, le SICOTRAL a tout mis en œuvre pour rédiger son propre plan de prévention rapidement. La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi nécessaire pour sa rédaction fut créée le 13 octobre 2022. Après une phase de consultation publique, le PLPDMA sera voté en début d'année 2023. Tout cela n'a pas empêché le SICOTRAL d'être très actif sur ce sujet. Des thèmes comme le gaspillage alimentaire, le compostage, la gestion raisonnée des espaces verts et le réemploi ont rythmé l'année 2022.

Site de compostage partagé au HLM le Hébain à Darney

Le mode de gestion du SICOTRAL

Le SICOTRAL gère en régie, c'est-à-dire avec son personnel et son matériel, la totalité de ses compétences de collecte en porte à porte, en apport volontaire et en déchèteries.

	OMr	Verre	Papier	Multi-matériaux	Déchèteries
Fréquence de collecte	Tous les 15 j et 1 à 2 fois par semaine pour les gros producteurs	Tous les mois	Tous les mois	Tous les 15 j	Ouverture 5 jours/7
Nombre de tournées km parcourus	14 tournées 68 000 km	7 tournées 17 500 km	2 tournées 5 000 km	10 tournées 45 000 km	86 000 km
Mode de collecte et contenants	Porte à porte bacs équipés de puces	Apport volontaire 209 CAV installés	Apport volontaire 30 CAV installés	Apport volontaire 436 CAV installés	5 déchèteries
Mode d'exploitation	Régie	Régie	Régie	Régie	Haut de quai et bas de quai en Régie
Transfert-transport	EVODIA	-	-	-	Régie et EVODIA
Traitement	Incinération EVODIA	EVODIA	EVODIA	EVODIA	Divers

Le personnel

Le SICOTRAL est une petite structure qui, au fur et à mesure des embauches, recrute du personnel polyvalent afin d'assurer au mieux ses missions. Aussi il doit faire face à l'obligation de continuité du service, malgré les congés annuels, arrêts de maladie et la fluctuation de production des différents déchets.

En 2022 le SICOTRAL comptait 18 équivalents temps plein soit :

- 7 chauffeurs,
- 3,5 gardiens de déchèteries,
- 3 ripeurs et gardiens,
- 1 agent administratif et gardien de déchèterie,
- 3 agents administratifs,
- 1 secrétaire comptable représentant 0,3 ETP.

Le matériel

En 2022 le SICOTRAL disposait de :

- 3 camions équipés d'une benne à ordures ménagères et d'un système de pesée embarqué,
- 1 camion équipé d'une grue et d'une benne compactrice,
- 2 camions équipés d'une grue et d'un bras de levage,
- 1 camion équipé d'un bras de levage,
- 5 déchèteries (Dompaire, Darney, Bains-les-Bains, Monthureux sur Saône et Lamarche),
- 12 compacteurs monoblocs installés dans les déchèteries,
- 15 600 bacs à ordures ménagères équipés de puce d'identification,
- Un parc de 675 conteneurs d'apport volontaire répartis en 167 points de collecte,
- Un garage principal à Lerrain et un garage secondaire à Lamarche.

Le mode de financement

Le SICOTRAL a institué la redevance incitative sur l'ensemble de son territoire. Il réalise la gestion du fichier des redevables et la facturation du service public d'élimination des déchets. La facturation est réalisée semestriellement. La gestion des réclamations liées aux factures est réalisée par le SICOTRAL. Néanmoins les communautés adhérentes ont choisi de percevoir la redevance en lieu et place du syndicat. Elles reversent ensuite cette recette au SICOTRAL sous forme d'une contribution.

La grille tarifaire s'établit comme suit :

- Une part fixe de 80 € par an pour les ménages en résidence principale et de 70 € pour les non-ménages. Pour ces derniers, un multiple de cette part fixe leur est attribué en fonction de leur activité ;

- Une part gestion du bac de 2 € par an et par bac ;

- Une part à la levée proportionnelle au volume du bac
  - Pour un bac de moins de 140L : 1,17 € la levée
  - Pour un bac de 141L à 180L : 1,50 € la levée
  - Pour un bac de 181L à 240L : 2,00 € la levée
  - Pour un bac de 241L à 340 L : 2,83 € la levée
  - Pour un bac de 341L et plus : 5,00 € la levée ;

- Une part au poids : 0,27 € par kilogramme de déchets résiduels collectés. Pour les ménages seulement, la part au poids est facturée au-delà du seuil de 20 kilogrammes de déchets résiduels collectés par période de facturation de six mois. En cas de déménagement en cours de période, cette valeur seuil est réduite proportionnellement au temps d'utilisation du service.

L'évolution des tonnages

Les ordures ménagères et les déchets recyclables

	Pop. municipale	OMr		Verre		Papier-Emballages hors verre						
						Papier			Multi-matériaux			Perf. de recyclage (kg/hab.)
		Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Taux refus	Tonnes	Kg/hab.	Taux refus	
2020	23 737	2 048	86	1 206	51	0	0		1 617	68	28,4%	49
2021	23 550	1 976	84	1 208	51	219	9	7,5 %	1 599	68	34,4%	53
2022	23 394	1 904	81	1 210	52	211	9	7,5 %	1 554	66	31,5%	54

Le ratio de collecte des ordures ménagères résiduelles a diminué de 2 kg par habitant en 2021 grâce à l'extension des consignes de tri. Cette baisse s'est poursuivie en 2022 pour attendre seulement 81 kg par habitant.

La nouvelle collecte de papier auprès des écoles a permis comme en 2021 le tri et le recyclage de 9 kg de papier par habitant. Elle a également permis de libérer de l'espace dans les conteneurs multi-matériaux et ainsi stabilisés les tonnages de ce flux. Elle permet des économies financières puisque le tri du papier est moins cher de 123 € par tonne.

Le taux de refus sur le flux multi-matériaux s'est sensiblement amélioré en 2022. Bien que les tonnages aient diminué, la performance de recyclage a positivement progressé d'un kilogramme par habitant.

Les déchets des déchèteries

	Encombrants		Bois		Cartons		Déchets verts		Ferrailles		Plâtre		Meubles	
	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.	Tonnes	Kg/hab.
2020	1 014	43	872	37	248	10	1 053	44	390	16	237	10	702	30
2021	1 235	52	1 154	49	289	12	1 008	43	452	19	312	13	846	36
2022	1 225	48	1 036	44	294	13	1 020	44	406	17	350	15	805	34

En 2022, les déchèteries ont également permis la collecte de :

- 274 tonnes de DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques ; -42 T/2021
- 82 tonnes de DDS : déchets dangereux (peinture, phytosanitaire, solvant etc.) ; -2 T/2021
- 156 tonnes d'huisseries ; +21 T/2021
- 21 tonnes d'huiles de vidanges ; = 2021
- 4 tonnes d'huiles alimentaires ; = 2021
- 4,6 tonnes de piles ; -1 T/2021
- 7 tonnes de batteries ; +1 T/2021.

Sans compter les gravats, 5 721 tonnes de déchets furent collectées en déchèteries soit une baisse de 245 tonnes par rapport à 2021, année durant laquelle cette collecte était particulièrement importante. Toutefois malgré cette baisse, les tonnages collectés restent plus élevés qu'en 2020.

Le SICOTRAL a réalisé le transport de 3 989 tonnes en 1 279 rotations de bennes hors gravats. Les 1 732 tonnes de déchets restantes furent transportées par les prestataires des filières spécifiques (meubles, DEEE, DDS, …) et par Récupfer pour la ferraille.

Les gravats sont transportés par le SICOTRAL et ils ont représenté 159 rotations de bennes 15 m^3.

La baisse des tonnages et l'utilisation optimale des compacteurs ont permis de réduire de 10 000 kilomètres la distance parcourue par nos véhicules pour les déchets de déchèteries. Pour mémoire ce transport comptabilisait 103 000 km pour 3 700 tonnes de déchets avant la compaction contre seulement 86 000 km pour 3 989 tonnes de déchets collectées en 2022.

Comparaison des résultats de collectes avec les données départementales

		OMR	Verre	Papier-Emballages hors verre		Déchèteries	Tous flux
				Papier	Multi-matériaux		
SICOTRAL	Tonnages 2022	1 904	1 210	211	1 554	5 721	10 600
	Kg/habitant	**81**	**52**	**9**	**66**	**245**	**453**
EVODIA 2021 (kg/habitant) Source référentiel ADEME		206	45	60		234	554
Ecart		-60 %	+16 %	+27%		+5 %	- 17 %

Tous flux confondus, le SICOTRAL collecte 17 % de déchets de moins que la moyenne départementale 2021. Les déchets collectés ont également une meilleure répartition. En effet les flux recyclables sont collectés en plus grande quantité. L'écart de 60 % sur les ordures ménagères est remarquable.

Le lieu privilégié de collecte des déchets des usagers reste les déchèteries où plus de la moitié des déchets y sont collectés. Cependant les tonnages des déchèteries sont dans la moyenne des déchèteries vosgiennes.

Le coût du service public assuré par le SICOTRAL

L'ensemble des coûts figurant dans ce rapport d'activité provient d'une analyse réalisée selon une méthode élaborée par l'ADEME nommée Compta-coût. Elle permet la comparaison entre collectivités grâce à des règles de calcul communes. Par exemple les durées d'amortissements appliquées selon Compta-coût sont identiques pour toutes les structures alors qu'en réalité elles peuvent varier d'une structure à l'autre. Aussi il subsiste un léger écart entre les résultats Compta-coût et le compte administratif car un traitement comptable permet de rattacher toutes les dépenses et recettes de l'année étudiée. D'autre part la comparaison entre collectivités est également favorisée par l'analyse de données en euro hors taxe.
Ce rapport d'activité présente des résultats prenant en compte une correction de la population depuis 2017.

Le coût global du service public et niveau de financement

Le coût global du service public correspond à l'ensemble des charges de la collectivité moins l'ensemble des recettes liées à la vente de matériaux et subventions diverses. Le financement est assuré par le versement d'une contribution des adhérents qui perçoivent la redevance payée par les usagers.

Année 2022	€ arrondis	€ / habitant
Coût du service public (coût aidé TTC)	1 855 000 €	80 €
Niveau de financement (contributions adhérents)	1 740 000 €	75 €
Ecart entre coût et financement en €	- 114 000 €	-5 €
Taux de couverture %	94 %	

En 2022 les usagers ont contribué à hauteur de 1 740 000 € alors que le coût aidé TTC était de 1 855 000 € selon l'analyse Compta-coût. Les investissements dans des équipements permettant l'optimisation du service n'ont pas permis de compenser l'inflation subie.
Ce déséquilibre entre les dépenses et les recettes se répétant depuis quelques années, les tarifs de la redevance augmenteront à compter du 1er mai 2023.

Les charges

Poste de charges	€ HT	≠ N-1
Charges fonctionnelles (administration-	269 k€	+34 k€
Prévention	33 k€	+2 k€
Pré-collecte (bacs, conteneurs) **et Collecte** (OM - recyclables et haut de quai déchèterie)	1 105 k€	+96 k€
Transfert/Transport (transit OM et transport bennes déchèterie)	365 k€	+7 k€
Traitement (tous déchets)	889 k€	-22 k€
Total charges en € HT	**2 661 k€**	**+118 k€**

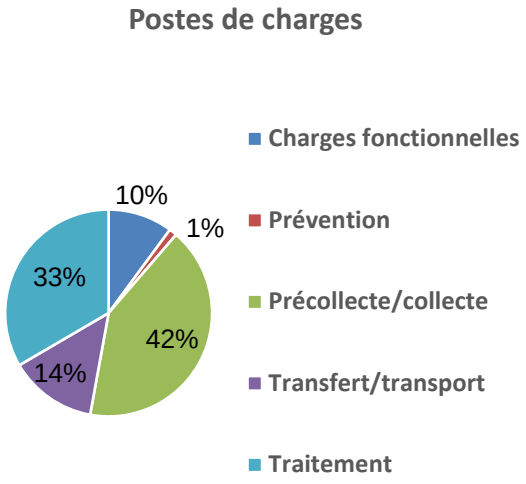

En 2022, les dépenses totales du SICOTRAL représentaient 2 661 000 € HT soit une augmentation de 118 000 €. Cette augmentation se constate principalement sur les charges de pré-collecte et collecte. En effet, l'investissement dans les conteneurs de tri nécessaire à l'extension des consignes commence à s'amortir cette année et les charges de carburant ont encore augmenté de 31 000 €.

La consommation de carburant a pourtant baissé de 13 000 L grâce à la compaction et la baisse des tonnages limitant ainsi l'augmentation de charges de transport en déchetterie. De même, les coûts de traitement des déchets ont diminué grâce à la baisse des tonnages collectés.

Compte tenu de l'inflation, les agents ont également bénéficié d'une revalorisation salariale.

Les produits hors redevance

Poste de recettes	€	≠ N-1
Ventes de matériaux	363 k€	+56 k€
Soutiens (éco-organismes)	409 k€	-11 k€
Aides (CD 88 - ADEME - Etat)	99 k€	-5 k€
Total produits	**871 k€**	**+40 k€**

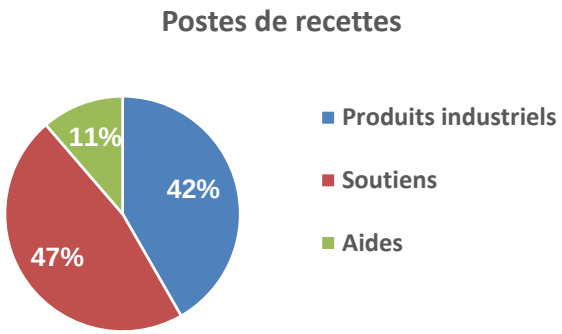

Les produits du SICOTRAL ont atteint 871 000 € en 2022 soit 40 000 € de plus qu'en 2021 grâce aux prix de reprise des matériaux. Cette situation a permis de limiter l'augmentation des charges sans pour autant la couvrir totalement. Il convient de rester vigilant sur les dépenses car les prix de reprise des matériaux fluctuent régulièrement et ils ne viendront pas couvrir l'augmentation des charges chaque année. A noter également une nouvelle baisse des soutiens des éco-organismes de 11 000 €.

Taux de couverture

Le taux de couverture des charges par les produits est de 33 %. En Grand Est, le taux de couverture moyen est de 21 %. Cette valeur vient confirmer que les recettes supplémentaires liées à un tri plus important des déchets et la maîtrise des dépenses liées aux ordures ménagères permettent de réduire de manière encore plus significative le montant total des redevances des usagers.

Hiérarchisation des principaux postes de charges

Principaux postes de charges 2022	**Charges HT en €**	Différence n-1	**%**
1. Collecte OMr	384 k€	+62 k€	14%
2. Collecte déchèterie	380 k€	-20 k€	14%
3. Tri des recyclables hors verre	370 k€	+1 k€	14%
4. Transport déchèterie	311 K€	=	12%
5. Traitement déchèterie	288 k€	-21k€	11%
Part des 5 principaux postes de charges			65%

Ce classement a une nouvelle fois évolué cette année. Après une hausse des coûts subis en 2021 avec l'extension des consignes, les coûts de tri des recyclables se sont stabilisés en 2022 et ont retrouvé leur troisième place habituelle. En revanche, la collecte ordures ménagères a considérablement augmenté alors que la collecte en déchèterie a baissé. Ainsi la collecte des ordures ménagères est le poste le plus coûteux pour la première fois depuis que le SICOTRAL applique une redevance incitative. Son augmentation est essentiellement due à la consommation de carburant. En effet une clé de répartition est utilisée pour repartir certaines charges techniques entre les différents flux. Or le volume consommé pour le transport en déchèterie a baissé grâce à la compaction et à la baisse des tonnages. De ce fait la part revenant aux autres flux a augmenté, surtout celle des ordures ménagères puisqu'elle est la plus consommatrice de carburant.

A noter que les efforts sur les déchèteries ont porté leurs fruits avec 20 000 € de baisse sur la collecte et 21 000 € sur le traitement. Le transport aurait également baissé si le prix du gasoil n'avait pas augmenté.

Positionnement du coût aidé HT

	Tous flux	OMR	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries	Autres flux
	SICOTRAL					
Coûts aidés 2022 en €	**76,5 €**	**31,6 €**	**1,4 €**	**8,9 €**	**34,6 €**	0 €
EVODIA (88)						
Données 2021 en €	91,2 €	54,7 €	1 €	8,3 €	25,3€	1,9 €
Ecart à la moyenne en €	-14,7 €	-23,1 €	+0,4 €	+0,6 €	9,3 €	-1,9 €
Ecart à la moyenne en %	-15 %	-42 %	+45 %	+8 %	+38 %	-100 %
Grand Est Rural						
Données 2021 en €	87,3 €	52,1 €	1,3 €	3,8 €	27,4 €	2,7 €
Ecart à la moyenne en €	-10,8 €	-20,5 €	+0,1 €	+5,1 €	+7,2 €	-2,7 €
Ecart à la moyenne en %	-11 %	-39 %	+11 %	+136%	+28 %	-100 %
Grand Est Tarification Incitative						
Données 2021 en €	83,2 €	38 €	1,4 €	6,6 €	31,3 €	5,9 €
Ecart à la moyenne en €	-6,7 €	-6,4 €	= €	+2,3 €	+3,3 €	-5,9 €
Ecart à la moyenne en %	-7 %	-16 %	+3 %	+36%	+12 %	-100 %

Représentation graphique

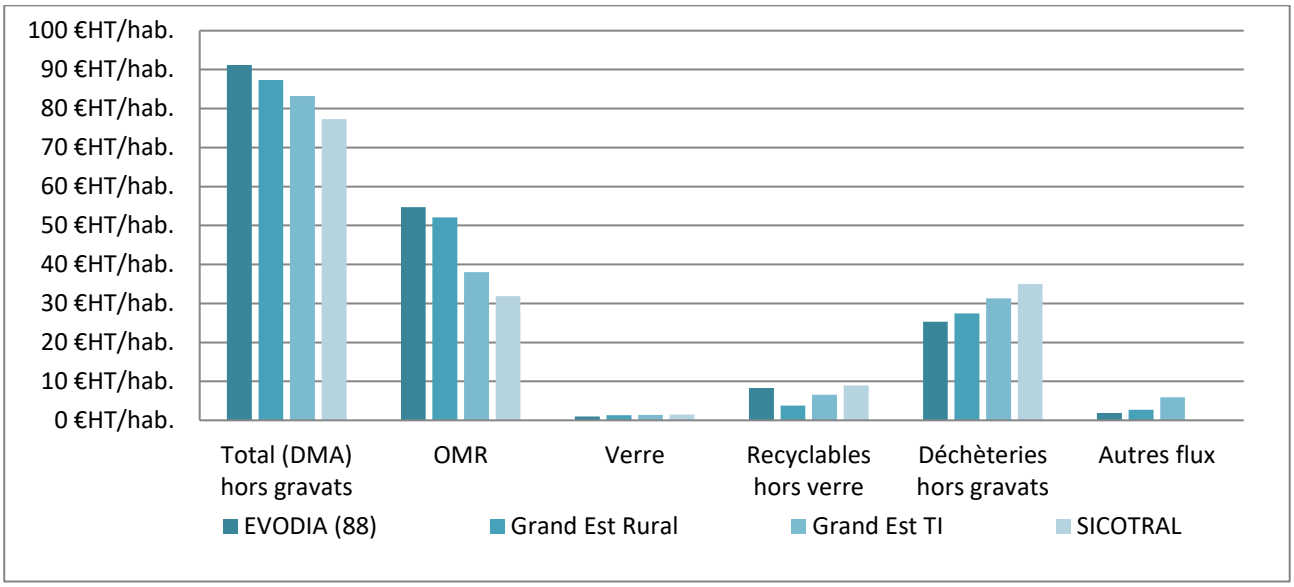

Ces données permettent la comparaison avec différents types de collectivités :

- Les collectivités adhérentes à Evodia utilisatrices des mêmes unités de traitement.
- Les collectivités rurales du Grand-Est. Ces collectivités ont les mêmes contraintes de distance à parcourir entre les villages, jusqu'aux exutoires et entre déchèteries.
- Les collectivités du Grand Est qui pratiquent comme le SICOTRAL une tarification incitative.

La première comparaison montre que le coût total de la prestation assurée par le SICOTRAL et facturé à l'habitant est inférieur à la moyenne départementale 2021. Cet écart de 14,70 € est surtout dû aux faibles tonnages d'ordures ménagères et la fréquence de collecte toutes les deux semaines. Sur ce flux OMr le SICOTRAL est 42 % moins cher que la moyenne départementale.

Les collectivités rurales Grand Est sont en moyenne légèrement moins chères que les collectivités vosgiennes. La ruralité permet de réduire également les coûts notamment sur les ordures ménagères. Cependant en ajoutant une tarification incitative le SICOTRAL économise presque 11 € par habitant.

Enfin le SICOTRAL est moins cher de 6,70 € que la moyenne des collectivités appliquant une tarification incitative.

Le coût à l'habitant est malgré tout élevé pour les déchèteries. Les investissements et le fonctionnement sur un réseau de cinq déchèteries paraissent lourds pour une population de près de 23 000 habitants en milieu rural. Cependant cette tendance à l'augmentation des coûts de déchèteries se constate également dans les collectivités en tarification incitative.

L'évolution des coûts aidés HT à l'habitant depuis 2007

Année	Tous flux	OMR	Verre	Multi-matériaux	Déchèteries	Autres flux
2007	74 €	51 €	0,4 €	2 €	13 €	8 €
2008	65 €	40 €	0,3 €	4 €	17 €	4 €
2009	56 €	28 €	0,3 €	6 €	21 €	0 €
2010	55 €	27 €	0,9 €	4 €	23 €	0 €
2011	49 €	26 €	1,0 €	1 €	21 €	0 €
2012	55 €	28 €	0,4 €	2 €	24 €	-
2013	56 €	27 €	0,4 €	3 €	26 €	-
2014	59 €	29 €	1,3 €	4 €	24 €	-
2015	58 €	28 €	0,8 €	3 €	26 €	-
2016	64 €	30 €	0,5 €	4 €	29 €	-
2017	63 €	33 €	0,5 €	-2 €	32 €	-
2018	64 €	30 €	0,7 €	-1 €	36 €	-
2019	69 €	26 €	0,6 €	5 €	38 €	-
2020	70 €	27 €	1,1 €	8 €	34 €	-
2021	73 €	28 €	0,7 €	8 €	36 €	-
2022	**76,5 €**	**31,6 €**	**1,4 €**	**8,9 €**	**34,6 €**	**-**

Représentation graphique

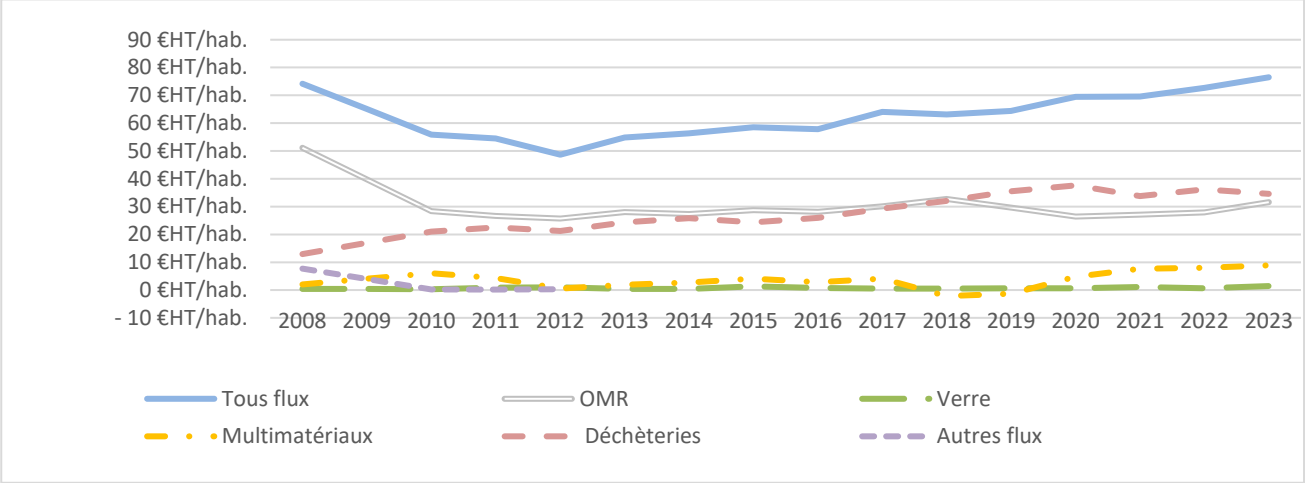

La mise en place de la redevance incitative a permis une diminution du coût global du service public d'élimination des déchets assuré par le SICOTRAL en passant de 74 € HT par habitant en 2007 à 56 € HT par habitant en 2009. Cette baisse s'est poursuivie en 2011 grâce à l'adhésion de la communauté de communes du Val de Vôge. Ce n'est que 15 ans plus tard que le coût global est redevenu supérieur à 75 € HT par habitant.

Jusqu'en 2019, la courbe « déchèteries » a toujours été en augmentation depuis la mise en place de la redevance incitative. Le SICOTRAL y collecte de plus en plus de déchets. En effet plus de la moitié des déchets ménagers produit sur son territoire y sont collectés. Des investissements pour un meilleur accueil des usagers ont été engagés presque chaque année. En 2018, pour la première année, les déchèteries ont même été le premier poste de dépenses, dépassant celui des ordures ménagères résiduelles. Grâce à ses investissements dans la compaction, le SICOTRAL a réussi depuis 2020 à stabiliser les charges liées aux déchèteries.

En 2019, on constate une forte augmentation de 6 € par habitant sur le flux multi-matériaux dûe à une augmentation des tarifs de tri et la nouvelle facturation des refus de tri cumulé avec une baisse des soutiens CITEO. Pour le SICOTRAL qui collecte peu d'ordures ménagères et beaucoup de déchets recyclables, la baisse des tarifs de traitement des ordures ménagères et encombrant n'avait pas permis de compenser la hausse du traitement des recyclables. L'extension des consignes de tri a été franchie en 2021 sans augmentation notable des coûts. En effet un investissement dans un camion de collecte à compaction et la création d'une collecte de papier auprès des écoles a permis de stabiliser les coûts de collecte et de tri.

Pour 2022, l'augmentation constatée est principalement dûe à l'inflation avec un impact important sur la collecte des ordures ménagères. La baisse des tonnages en déchetterie a permis de réduire les charges sur ce poste.

La communication et les actions de sensibilisation

Sensibilisation « jeunesse »

Animations sur le temps scolaire dans les écoles primaires : plus de 300 élèves sensibilisés au tri et au recyclage des déchets dans les écoles primaires de : La Chapelle aux bois, La Vôge-les-Bains , Lerrain, Hennecourt et Sans Vallois.

Animation tri des déchets

Animations sur le temps scolaire fabrication de papier recyclé avec 42 élèves de l'école d'Hennecourt.

Animations sur le temps scolaire chantier de nettoyage avec 50 élèves de l'école d'Escles.

Fabrication de papier recyclé et chantier de nettoyage

Lors des animations nous laissons des goodies aux élèves ce qui leur permet d'évoquer le sujet des déchets avec leur famille sous forme de jeux.

Quelques chiffres :

Achat de :

500 jeux de 7 familles sur le thème des déchets : 4 254 €

500 éco-quizz « petites bêtes, biodéchets et compostage » et 500 éco-quizz « Fais gaffe à ma planète » : 1 035 €

Concours papiers Nouvelle version !

Cette année nous avons classés les écoles en 2 catégories (moins de 75 élèves et plus de 75 élèves), ce sont les écoles de ***Damblain*** et ***Martigny les Bains*** qui sont arrivés à la première place de leur catégorie.

ECOLES DE MOINS DE 75 ELEVES			ECOLES DE PLUS DE 75 ELEVES		
Ecoles participantes	**Montant versé en 2022**	**Positionnement concours (en kg/élève)**	**Ecoles participantes**	**Montant versé en 2022**	**Positionnement concours (en kg/élève)**
Damblain	337.50 €	1	Martigny les Bains	268.75 €	1
Bainville aux Saules	125.00 €	2	Monthureux sur Saône	200.00 €	2
Begnécourt	62.50 €	3	Hennecourt	125.00 €	3
Harol	193.75 €	4	Lamarche	150.00 €	4
Isches	68.75 €	5	Madegney	175.00 €	5
Lerrain	137.50 €	6	Bains-les-Bains	250.00 €	6
Viviers le gras	62.50 €	7	La Chapelle aux Bois	112.50 €	7
Charmois l'orgueilleux	143.75 €	8	Dompaire	175.00 €	8
Les Vallois / Sans Vallois	112.50 €	9	Darney	156.25 €	9
Escles	93.75 €	10			
Dombrot le sec	81.25 €	11			
Ville sur Illon	112.50 €	12			
Hennezel centre et clairey	56.25 €	13			
TOTAL 3 200 €					

Collecte de papiers au profit de l'association sport culture et loisirs du Clerjus, en 2022 le SICOTRAL a versé : **262.50 €**

Spectacle sur le tri et le recyclage des déchets

Dans la continuité du concours papiers, nous avons offert un spectacle à plus de 300 élèves de notre territoire à la salle des fêtes de Darney. La compagnie L'escapade a joué le spectacle Tigrella la sorcière de la déchèterie deux fois la même journée pour un budget de 1 800 €.

VOSGES

Le recyclage du papier récompensé par un spectacle

Les enfants ont assisté à un spectacle de la compagnie L'Escapade. Photo VM/Maya DIAB

300 enfants de plusieurs écoles ayant participé au challenge de recyclage du papier lancé par le Sicotral, ont assisté à un spectacle sur le tri à Darney ce jeudi. C'est la compagnie L'Escapade qui assurait le show avec un spectacle plein d'humour intitulé « Tigrella, la sorcière de la déchetterie ».

Comme chaque année, le Sicotral a fait participer une vingtaine d'écoles et d'habitants de différentes communes à un concours de recyclage de papier en plaçant des bennes devant les établissements scolaires.

En cette fin d'année scolaire, plusieurs écoles ont été invitées à un spectacle, à la salle des fêtes de Darney. On retrouvait notamment les grandes gagnantes des deux catégories, Damblain et Martigny-les-Bains, mais aussi les enfants d'autres établissements où Agathe Gornet, du Sicotral, est intervenue dans l'année pour faire de la sensibilisation. « En tout, on a récolté 17 tonnes de papier par mois », sourit la jeune femme. « À chaque fois qu'un conteneur est plein, on reverse 25 euros à la coopérative scolaire. Au total, on a reversé environ 4 000 euros cette année. »

Pour continuer à sensibiliser les enfants tout en les amusant, le spectacle proposé deux fois ce jeudi aux élèves les plus jeunes portait donc sur le tri. Sur scène, deux comédiennes de la compagne L'Escapade pour interpréter « Tigrella, la sorcière de la déchetterie » ; un spectacle plein d'humour.

« On a eu pleins de réactions et beaucoup d'interactions », expliquent Annabelle et Ingrid avant la seconde représentation de la journée. Les élèves plus âgés (CM1/CM2) ont quant à eux visité le centre de recyclage de Chavelot.

Le concours du Sicotral fera lui son retour à la rentrée prochaine, toujours dans une vingtaine d'écoles du territoire.

Maya DIAB

88A26 - -

Animations sur le temps scolaire au lycée d'Harol, accompagnement d'un groupe de 5 élèves en BAC PRO. L'objectif était de construire avec le SICOTRAL une animation sur le thème des déchets et de la proposer à une école. L'animation finale a eu lieu avec l'école de Ville sur Illon.

Fabrication de papier recyclé, parcours sportif pour trier les déchets, activité artistique avec des déchets et chantier de nettoyage :

VILLE-SUR-ILLON

Un « Green Day » à l'école Les Hirondelles

Dans le cadre de leur Bac pro, trois lycéens du lycée La Providence ont préparé pendant plusieurs semaines une journée de sensibilisation à l'environnement pour les élèves de l'école locale. Recyclage, tri, pique-nique zéro déchet et récupération, tout était prévu, ludique et bien pensé en amont.

Ce mardi 5 avril, trois lycéens du lycée La Providence d'Harol en terminale Bac Pro SAPAT proposaient une journée verte aux élèves de CE1, CE2, CM1, CM2, en partenariat avec le Sicotral de Lerrain représenté ce jour par Agathe Gornet.

Depuis la rentrée de septembre 2021, Agathe accompagne ces trois lycéens, Manon, Edmira et Anthony, afin de pouvoir programmer cette journée avec un support visuel de présentation et différents outils.

Plusieurs ateliers étaient proposés le matin : atelier papier recyclé avec Edmira ; parcours sportif et tri des déchets avec Anthony ; une fresque par classe avec les lettres de Green Day décorées avec des déchets que les élèves avaient rapporté du domicile avec Manon.

C'est une journée qui compte pour ces trois lycéens pour la notation au Bac pro. Ils restent très à l'aise, se sont impliqués en dehors des cours pour mettre tout en œuvre pour que cette journée soit une réussite.

Après un pique-nique zéro déchet, les enfants ont parcouru différents endroits du village afin de repérer ce qu'ils pouvaient y trouver (un parcours par lycéen).

« Les enfants sont très sensibles au tri » souligne Agathe. Tous sont repartis avec un diplôme de bon citoyen.

« Sachant que le projet scolaire est sur la forêt, cette journée est complémentaire, papier recyclé, arbre, c'est cohérent », indique Madame Géhin professeur des écoles.

Un atelier papier recyclé proposé par Edmira élève du lycée La Providence.

Animations sur le temps scolaire au lycée d'Harol avec 15 élèves sur le tri et la fabrication de produits naturels.

Animations sur le temps scolaire au collège de Monthureux sur Saône sur la prévention et le tri des déchets, distribution de 65 gourdes pour les élèves de 6 °.

Animations sur le temps scolaire visite au centre de recyclage de la Maix à Chavelot avec 170 élèves et 25 adultes des écoles primaires de la Vôge-les-Bains, Escles, Sans Vallois, Martigny les Bains, Dombrot le sec et les 6° du collège de Monthureux sur Saône.

Accompagnement de la maison de retraite de Charmois L'orgueilleux

CHARMOIS-L'ORGUEILLEUX

L'Ehpad à l'heure du recyclage des déchets

Grâce à un partenariat renforcé entre le Sicotral et l'établissement, 12 bacs de tri ont pu être installés dans les étages de la maison de retraite.

C'est une petite révolution qui se passe au sein de la maison de retraite Saint-Jean avec en ligne de mire, la préservation de l'environnement. En effet, depuis peu, les résidents de l'Ehpad ont été sensibilisés au recyclage de leurs déchets, grâce au Sicotral (Syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets ménagers) et le concours d'Agathe Gornet, sa représentante.

Ainsi l'établissement vient de s'engager dans cette démarche et s'oriente vers une nouvelle organisation. Celle-ci se met en place au sein de la structure en faveur du tri sélectif.

Pour ce faire, l'opération a dû s'organiser en deux temps. Il fut d'abord nécessaire de rencontrer le personnel afin de régler la logistique de cette nouvelle mesure. Puis vint le tour des résidents. Ceux-ci, grâce à des outils pédagogiques et ludiques, ont obtenu des explications sur les déchets qui pouvaient être déposés en bacs de tri.

Les pensionnaires ont également découvert le circuit du déchet, le fonctionnement de la déchetterie ou encore les différentes techniques de recyclage par matière.

« Les résidents étaient impressionnés par la transformation du plastique en fibre polaire, ils ont pu apprendre que pour réaliser une veste, il fallait 25 bouteilles plastiques », confie Virginie Le Flem l'animatrice de l'établissement.

Enfin, le partenariat avec le Sicotral a été renforcé grâce au subventionnement de 300 € concernant 12 bacs de tri qui sont répartis dans les différents étages de l'établissement. Voilà donc une belle contribution en faveur de la préservation de l'environnement et un message pour les nouvelles générations.

Animation sur le tri des déchets auprès des agents techniques et des résidents, mise en place de bacs de tri dans l'établissement et d'affichage dédié aux familles.

Accompagnement sur la mise en place du tri des déchets dans différentes structures :

Au camping de La Vôge-les-Bains et Fontenoy le château (mise à disposition de sacs de tri et de flyers traduit en Anglais et Allemand), dans les locaux de la communauté de communes Les Vosges Côté Sud-Ouest, ADALI, Lycée de La Vôge-les-Bains et Foyer Ariane de Darney.

Animation départementale :

Expo dernier tri à la médiathèque de Bains-les-Bains

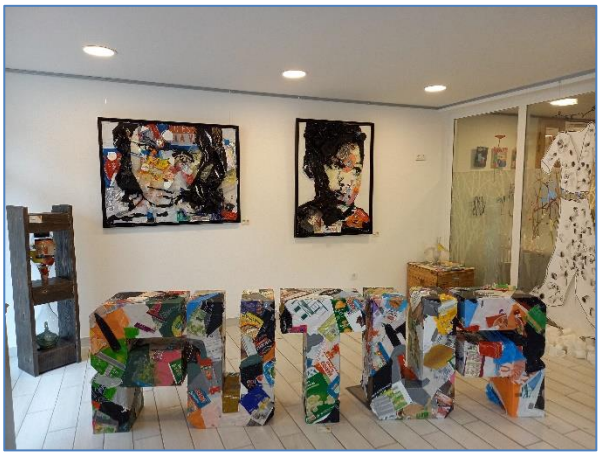

Contrôles qualité :

Conception et mise en place de nouveaux conteneurs « trignoteurs »

Opération lavage et signalétique sur les conteneurs

Le compostage

Cette année, nous avons installés 5 sites de ***compostage collectif*** :

- 3 sites de compostage partagés à Darney : Site du grand jardin, Hexagone et le Hébain
- 2 sites de compostage en établissements : au camping de Fontenoy le château, au cimetière de Gugney aux Aulx.

Site du grand jardin

Site du Hébain

Site de l'hexagone

Site du camping de Fontenoy-le-château

Nous proposons également la ***vente de composteurs individuels***, nous avons vendus 41 composteurs 300L et 71 composteurs 600L soit un total de 112 composteurs individuels.

Pour accompagner nos usagers, nous proposons ***des animations dédiées au compostage*** :

Quinzaine du compostage le 06 avril 2022 sur le site du grand jardin à Darney

Epinal - La Plaine - jeudi 7 avril 2022

DARNEY

Opération séduction autour du compost

Presque deux mois après l'installation d'un bac à compost au Grand Jardin à Darney, une matinée d'animations autour du compostage était proposée aux habitants ce mercredi matin. Objectif : mieux les informer et promouvoir la pratique auprès de ceux qui n'auraient pas encore essayé.

Promouvoir le compostage et les enjeux liés à cette pratique, c'était le but de l'opération « Tous au compost », qui s'est déroulée ce mercredi matin, au Grand Jardin à Darney.

« C'est une opération nationale à laquelle Evodia participe depuis quelques années », détaille Laurence Krzywanski, chargée d'animations pour la structure. Alors que des bacs à compost ont été installés en février dernier près des bâtiments gérés par Vosgelis, l'évènement a aussi servi à rappeler les principes du compostage aux habitants grâce à des activités ludiques comme des jeux à destination des enfants ou encore un atelier de fabrication de bombes à graines. « Faire du compostage permet aussi de réduire le poids de la poubelle d'ordures ménagères », rappelle la chargée d'animation.

Un geste pour la planète

Et ce n'est pas rien car ici, c'est une taxe en redevance incitative qui est appliquée. Et le compost semble avoir déjà séduit de nombreux habitants. S'ils ont fait quelques erreurs au début, aujourd'hui, les habitués savent parfaitement l'utiliser. « Il y en a plusieurs qui m'ont demandé des seaux. Lorsque je m'en occupais l'autre jour, plusieurs personnes sont venues me voir et m'ont posé des questions », sourit Martine Viard, l'une des référentes pour le bac du Grand Jardin. « Il faut faire un geste pour la planète. Et même pour notre porte-monnaie », abonde une habitante qui a désormais pris l'habitude de jeter une partie de ses déchets dans le composteur.

Plusieurs animations étaient proposées durant la matinée. Photo VM/Maya DIAB

Vers la création d'un jardin partagé ?

« Le bac a déjà été rempli une fois. Les référents s'en occupent bien », se réjouit Bertrand Marion, responsable des déchetteries au Sicotral. « Plus on en parle, plus les gens s'intéressent », estime sa collègue, Agathe Gornet. Une fois le compost prêt, les habitants peuvent l'utiliser pour leurs jardinières. « Et pourquoi pas aussi pour un futur jardin partagé ? La boucle serait bouclée », sourit Bertrand Marion.

Maya DIAB

Animation à l'école primaire
de La Vôge-les-Bains sur le compostage
(6 classes).

Formation de référent de site de compostage à Darney

Animation avec la FMS pour les migrants

Cette année, ***le SICOTRAL a fait un don de 9 composteurs*** (lot offert aux associations du territoire lorsqu'elles organisent des manifestations).

Le gaspillage alimentaire

Accompagnement du lycée de La Vôge-les-Bains sur ***le gaspillage alimentaire*** :

du 07 au 13 juin campagne de pesée avec 270 élèves.

Cette campagne de pesées sur 972 repas représentait 540 kg de nourriture préparée. Au cours de la semaine, les convives ont jeté 70 kg de restes alimentaires soit 12% de la nourriture préparée.

Déchets verts

Nous avons organisé une ***formation « Gestion raisonnée des Espaces verts »*** pour 10 participants. Ainsi les agents de la comcom Vosges-côté-sud-ouest, de Gruey-les-Surances, de Lerrain, de Begnécourt, de Nonville, de Ville-sur-Illon et de Trémonzey ont pu bénéficier d'une formation qualifiante

Réemploi

Des zones de réemploi sont toujours disponibles sur les déchèteries de Dompaire et Bains-les-Bains, cette année les déchèteries de Lamarche et Monthureux sur Saône sont venues compléter ce partenariat avec Elis.

Cela nous a permis de détourner plus de 11 tonnes d'objet dont 2 tonnes de meubles et 3 tonnes de vaisselle qui sont revendus dans leur magasin de seconde main.

Evénements

La Smoocyclette

Prévention et tri des déchets avec la smoocyclette à Monthureux sur Saône.

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE

Pédaler pour se rafraîchir avec la « Smoocyclette »

Le climat n'est pas des plus agréables pour faire du vélo, au vu de la canicule qui s'abat sur la France ces jours-ci. Pourtant, le syndicat Sicotral avait trouvé un bon compromis pour faire de l'activité physique, qui plus est en étant écoresponsable.

Pierre Sylvestre, maire de Monthureux-sur-Saône, a contribué à la préparation des smoothies. Photo VM/Clement BENNEROTTE

Et si le vélo permettait à la fois de transpirer et de se rafraîchir ? C'était le cas mercredi après-midi à Monthureux-sur-Saône, dans le quartier des Champs Nauds, avec la présence d'une bicyclette bien particulière. La « Smoocyclette », disposant d'une seule roue, n'avait pas pour objectif de vous emmener bien loin mais de proposer un rafraîchissement, à savoir un smoothie comme l'indique son nom.

Cette animation a été mise en place par le Sicotral, le syndicat de collecte et de traitement des déchets, avec Vosgelis, tandis que le vélo a été prêté par Evodia. Agathe et Bertrand, salariés de Sicotral, sont allés le matin même à Intermarché à Darney récupérer des fruits qui n'auraient pas pu être vendus. « J'étais choquée par la quantité de fruits qui aurait pu être jetée », s'exclame Agathe. Avec la chaleur qui régnait, l'animation n'a pas rencontré un grand succès mais certains se sont quand même prêtés au jeu, à commencer par le maire Pierre Sylvestre : « C'est une bonne façon d'allier l'utile à l'agréable ».

Alerter sur le gaspillage alimentaire

Quelques enfants assez courageux pour sortir à vélo se sont aussi arrêtés à la vue de cette bicyclette bien différente des leurs. Prévue pour des adultes, cela leur aura demandé plus d'efforts pour pédaler. La « Smoocyclette » n'avait pas uniquement pour but de servir des smoothies à base de fruits délaissés par les grandes surfaces, mais aussi de prévenir à travers ces derniers sur le gaspillage alimentaire.

Dans le même temps, il s'agissait de remettre en action le compostage, en remettant un référent sur le site justement présent dans le quartier des Champs Nauds. Des petits sceaux ont été distribués aux habitants afin de les inciter à composter. « Toutes les actions que nous menons comme celle-ci permettent de faire en sorte que ces déchets n'arrivent pas dans nos déchetteries », explique Agathe. Et accessoirement de déguster de bons smoothies multifruits.

Clément BENNEROTTE

Collecte, préparation et livraison de dons au profit de l'Ukraine

LERRAIN

Le Sicotral se diversifie par solidarité pour les Ukrainiens

Depuis ce jeudi, le syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets de la région de Lerrain a élargi sa mission. Le but : rassembler dans ses cinq déchetteries ainsi qu'à son siège les dons destinés à soutenir les victimes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Agathe Gornet, la chargée de communication du Sicotral, auprès des premiers dons déposés directement au siège. Photo VM/Y.A.

Voilà une affaire où, dans la locution « collecte de déchets », le Sicotral n'a retenu que l'aspect collecte ! Une question d'évidence face à l'actualité. Et de simple humanité.

Gestionnaire de cinq déchetteries dans l'ouest vosgien, à Lamarche, Darney et Monthureux-sur-Saône mais également à Dompaire et La Vôge-les-Bains, le syndicat mixte de la collecte et de traitement des déchets ménagers de la région de Lerrain a ainsi décidé ce jeudi de sortir ponctuellement de son domaine de compétence. Mais pour la bonne cause.

Aucun désir de concurrencer qui que ce soit dans cette histoire ni même d'investir un nouveau secteur d'activité. Juste l'envie de rendre service et de se montrer solidaire des victimes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Un élan qui a résonné comme une évidence pour tout ce petit monde.

En commençant par Agathe Gornet, la responsable de la communication de cette institution des Vosges côté sud-ouest : « C'est en concertation avec le président de la collectivité, Christian Adam, que nous avons mis en place cette opération. On collecte des déchets. Mais on s'est dit qu'on peut également servir de relais pour la collecte de dons. Donc on s'est mis en lien avec la protection civile pour collecter et acheminer ce que nous aurons. »

Tout sera apporté à Épinal

Alors, attention : là comme partout ailleurs, pas besoin d'envoyer des pâtes et donc du blé dans un des greniers… à blé de l'Europe ! Les attentes sont différentes. Dans le domaine logistique, par exemple, des vêtements et du matériel électrique sont nécessaires. Un secteur où le Sicotral, de part son activité première, peut se révéler précieux : « J'ai sensibilisé les gardiens sur les objets, les déchets qu'on peut nous apporter, des choses qui peuvent encore fonctionner. »

Pour le reste, les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille ont déjà fait leur œuvre, selon cette Lerrinoise pur jus : « Dès jeudi, on a déjà eu quelques dépôts sur les déchetteries. J'ai reçu plusieurs appels au siège. J'ai même une personne, qui est venue ici déposer des biens. Donc ça commence à se savoir. »

Avec, en bout de course, une phase de transport où cet organisme de gestion de déchets va devenir convoyeur : « C'est nous qui allons apporter directement la collecte sur la base nationale à Épinal avec la protection civile. » Histoire de démontrer que, dans l'ouest vosgien, on a du cœur et de la ressource !

Yannick ANTOINE

La collecte des textiles au profit de l'association AREMIG du 14 au 25 novembre 2022

Quelques chiffres :

73 points de collecte

18 tonnes de textiles collectés

1 800 € reversés à l'AREMIG

Article de presse dédié au SICOTRAL :

LERRAIN

Le Sicotral incite ses usagers à réduire leurs déchets

Mise en place de composteurs collectifs, actions de sensibilisations dans les écoles, redevance incitative... Le Sicotral, basé à Lerrain, tente d'inciter ses usagers à réduire leurs déchets. En tout, le syndicat s'occupe de 102 communes du territoire.

Basé à Lerrain, le Sicotral gère les déchets de toute la communauté de communes des Vosges côté Sud-Ouest. Le syndicat est également présent sur une partie des secteurs de Mirecourt-Dompaire et de la communauté d'agglomération d'Épinal. En tout, ce ne sont pas moins de 102 communes qui dépendent du syndicat pour la gestion de leurs déchets. « On gère cinq déchetteries dont celles de Lamarche, Monthureux et Darney », détaille Agathe Gornet, en charge de la communication. Le Sicotral se donne pour objectif d'inciter la population à produire moins de déchets et a mis plusieurs actions en place pour y parvenir.

Le Sicotral est basé dans la commune de Lerrain. En tout, le syndicat gère les déchets de 102 communes. Photo VM/Maya DIAB

Des interventions dans les écoles

« Depuis quelque temps, on fait de la récolte de papier dans toutes les écoles. On collecte les bennes tous les mois. Une benne pleine est égale à 25 pour la coopérative scolaire », explique la jeune femme. « À la fin de l'année, l'école qui a récolté le plus de kg de papier par élève va visiter le centre de tri de Chavelot. » La communicante intervient également dans les établissements scolaires pour sensibiliser les plus jeunes.

La redevance incitative encourage également les habitants du territoire à faire plus attention. « En 2020, les ordures représentaient environ 80 kg par habitant. La moyenne départementale est de 207 », précise le président, Christian Adam. « Une personne qui trie correctement, il ne lui reste plus beaucoup d'ordures ménagères. Et puis il y a un aspect financier : 67 € en moyenne par habitant. »

Le syndicat vend également des composteurs à tarif préférentiel. « Il y a aussi des composteurs collectifs comme à Monthureux-sur-Saône. Prochainement, il va y en avoir un à Darney, c'est en cours de déploiement », ajoute Bertrand Marion, responsable des déchetteries.

Des erreurs de tri

Trier c'est bien, mais le faire correctement, c'est mieux. « Il faut qu'on communique pour que les gens fassent attention à ce qu'ils emmènent aux points d'apports volontaires », détaille Agathe Gornet. « Beaucoup de choses sont refusées car non conforme et ça repart en incinération. En 2020, ça nous a coûté 50 000 €. »

Le Sicotral déconseille également aux usagers d'imbriquer leurs déchets. « Par exemple, il ne faut pas mettre d'autres cartons ou bouteilles dans une boîte de céréales. » La raison est simple : les trieurs optiques ne détectent pas ce qu'il y a à l'intérieur d'un carton.

Prochainement, le Sicotral va mettre en place six bennes compactrices réparties équitablement dans les déchetteries de Darney et Lamarche. « Dans nos investissements, nous devons toujours avoir à l'idée la réduction des transports. L'objectif est de compacter davantage les flux », précise le président.

Maya DIAB

Communication numérique :

Nous réalisons la mise à jour de notre site internet et de notre page Facebook régulièrement et diffusons diverses informations par ***panneau pocket.***

Site internet : ***www.sicotral-vosges.com***

Page Facebook : ***Sicotral***

Quelques chiffres :

Facebook **: 38 posts, 428 partages et 374 réactions.**

Panneau pocket **: 6 posts, 462 smartphones connectés à nos informations et 2 311 lectures.**

Communication écrite :

Calendrier

Le calendrier de collectes des ordures ménagères est un support indispensable, il est réalisé chaque année. Il comprend des infos pratiques au verso.

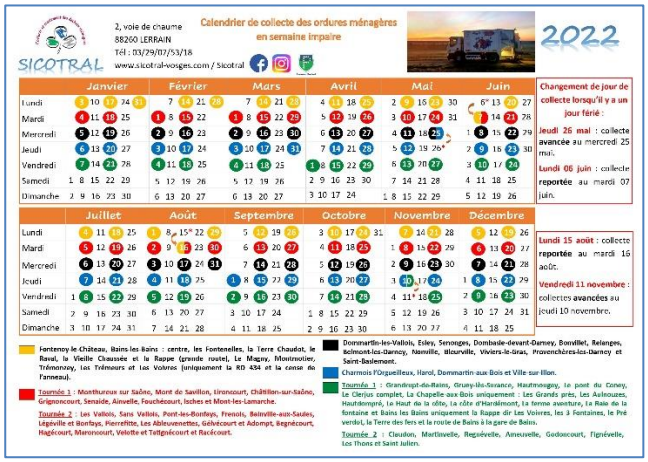

Sicotral Infos :

Nous avons édité 16 000 exemplaires du dépliant « SICOTRAL INFOS » reprenant toutes les informations importantes concernant la gestion des déchets. Ils ont été distribués par les communes dans chaque boite aux lettres.